



Le Racinoscope

Bulletin municipal mensuel





MOT DU MAIRE

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE

Mario
Côté



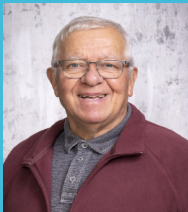
DISTRICT 1

Nicolas
Turcotte



DISTRICT 2

Guy
Madore



DISTRICT 3

André
Courtemanche



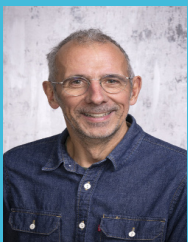
DISTRICT 4

Lyne
Leblanc



DISTRICT 5

Adrien
Steudler



DISTRICT 6

Michel
Bergeron

Bonjour à toutes et à tous,

Avec des températures plus douces, le printemps est à nos portes!

Soyez vigilants, la période de dégel est maintenant amorcée. Elle s'étend de la mi-mars à la fin mai, mais elle peut être avancée ou retardée selon les conditions météorologiques.

À la séance du conseil du mois de mars, le conseil a annoncé sa renonciation au projet d'aménagement d'un sentier reliant le parc Thérèse B. Ferland, le Marché Locavore et le terrain des loisirs de la Municipalité de Racine. En fait, le projet ne répond pas aux priorités municipales, des circonstances imprévues rendent la poursuite du projet non opportune.

Soyez sans crainte, d'autres programmes de subvention sont disponibles et mieux adaptés à nos besoins pour un bâtiment à usage mixte.

La révision du PPU L'Orée du Parc est bien entamée et plus d'informations sont à venir dans les prochaines semaines. Restez à l'affût!

En attendant, nous vous invitons à prendre part à deux consultations publiques qui auront lieu le 25 mars prochain, dès 19h, au Centre communautaire de Racine, au 136, chemin du Grand-Brompton. Vous trouverez les informations en lien avec ces deux consultations à racine.ca

N'hésitez pas à contacter le conseiller (ère) de votre secteur ou la mairie, nous sommes là pour vous.

Mario Côté, maire de Racine



PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Exceptionnellement le mardi 7 avril 2026

Le lundi 4 mai 2026

Les séances débutent à 19 h 00. Le tout se tient en présentiel avec public au Centre communautaire situé au 136, chemin du Grand-Brompton.

Le conseil enregistre, après la séance du conseil, un bref résumé des faits saillants qui est disponible le lendemain sur la page Facebook. L'enregistrement complet des séances est disponible sur le site web et la page Facebook de la Municipalité 24 à 48 heures après la séance.

L'ordre du jour est diffusé le vendredi précédent la séance sur notre site web ainsi que sur notre page Facebook.



Séance ordinaire du 2 mars 2026

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026 a été adopté.

Trois règlements ont été présentés et un adopté :

- Avis de motion du règlement numéro 405-03-2026 sur l'occupation et l'entretien des immeubles
- Avis de motion du règlement numéro 406-03-2026 concernant la citation de l'Église St-Théophile de Racine à titre de bien patrimonial
- Avis de motion et présentation du règlement numéro 407-0-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Racine
- Adoption du règlement numéro 404-02-2026 remplaçant le règlement numéro 392-02-2025 interdisant l'épandage durant certains jours

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

- Renonciation au projet d'aménagement d'un sentier reliant le parc Thérèse B. Ferland, le Marché Locavore et le terrain des loisirs de la Municipalité de Racine
- Autorisation de paiement pour l'ajout d'une vanne sur la conduite d'eau potable
- Autorisation de signature des ententes industrielles

- Octroi de contrat pour échantillonnage des eaux usées
- Mandat de caractérisation de fosses septiques
- Nomination d'un nouveau membre du CCU
- Octroi de contrat pour le fauchage des abords de chemin
- Octroi de contrat pour l'abat-poussière
- Octroi de contrat pour l'achat de deux bouées et lettrage
- Octroi de contrat pour la mise en forme des surfaces de roulement en matériaux granulaires
- Octroi de contrat pour le marquage des lignes d'arrêt sur l'ensemble du territoire de la municipalité
- Fourniture et installation d'un détecteur de fumée au centre communautaire
- Adoption du rapport annuel d'activités 2025 en sécurité incendie
- Autorisation de signature d'entente avec Orford Musique
- Proclamation de la Journée nationale de promotion de la santé mentale positive le 13 mars 2026
- Approbation du Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

Fermeture du bureau municipal - Congé pascal

Veillez noter que les services municipaux seront fermés **du 2 avril à midi au 6 avril 2026 inclusivement** en raison du congé pascal.

En cas d'urgence, contactez le 9-1-1.

En cas de problèmes liés aux infrastructures, vous pouvez contacter l'équipe de voirie de garde au 450 532-2876, poste 104.



QUOI FAIRE S'IL N'A PAS DE COLLECTE ?

Peu importe la collecte (recyclage, ordures ou compost), il faut communiquer avec la Municipalité dès le lendemain de la collecte au 450 532-2876, sur les heures de bureau, en laissant vos coordonnées (nom, adresse civique et numéro de téléphone) afin que la Municipalité puisse faire le suivi rapidement auprès du transporteur.

Par la suite, la Municipalité enverra un message automatisé TELMATIK aux personnes abonnées et concernées. Elle vous informera aussi à l'aide de ses outils de communication (site internet et page Facebook) de la date du repassage de la collecte.

Lors du repassage, il est important de laisser son bac sur le bord du chemin.

CHIENS EN LAISSE ET LICENCES CANINES OBLIGATOIRES

Saviez-vous que l'enregistrement des chiens est obligatoire à Racine comme partout au Québec? Procurez-vous une licence au coût de 20 \$, valide pour toute la vie de l'animal et payable une seule fois.

Remplissez le formulaire de licence pour chien en ligne ou présentez-vous à la réception du bureau municipal au 145, chemin du Grand-Brompton.

Obligations des propriétaires de chiens

Afin de favoriser la sécurité des citoyens, le règlement provincial met en place des normes minimales pour l'encadrement des chiens.

Il est obligatoire pour le propriétaire ou le gardien d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité. Le chien devra porter en tout temps la médaille remise au moment de l'enregistrement. Pour plus de détails, consultez la page *Identification d'un animal de compagnie*.

Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser. Un chien doit être tenu en laisse, sauf dans une aire d'exercice canin ou lors de sa participation à une activité canine. La laisse doit être d'une longueur maximale de 1,85 m. Pour les chiens de 20 kg ou plus,

la laisse doit être attachée à un harnais ou à un licou.

Un chien ne peut pas se retrouver sur la propriété privée d'un tiers sans son autorisation.

Il est de la responsabilité de tout propriétaire de ramasser les déjections de son animal afin de conserver les lieux publics propres.

Entente auprès de la SPA des Cantons

La Municipalité de Racine a conclu une entente auprès de la SPA des Cantons visant à assurer le contrôle animalier sur son territoire. Tout propriétaire de chien est invité à mettre son dossier à jour auprès de la Municipalité.



Adrien Steudler
Conseiller
Racine



312, route 222 • Racine QC J0E 1Y0
450 532-3011 • as@cooptel.qc.ca



Nétiquette

La Municipalité de Racine tient à vous informer qu'elle dispose maintenant d'une nétiquette, notamment pour sa page Facebook. Qu'est-ce qu'une **NÉTIQUETTE** ? C'est un ensemble de règles de bonnes conduites à adopter lors de ses échanges sur les médias sociaux. Elle vise à favoriser des discussions constructives et respectueuses tout en veillant au respect des droits d'auteur et à la protection de la vie privée.



Les citoyens sont encouragés à exprimer librement leurs idées, à écrire des commentaires, à poser des questions et à livrer des impressions qui permettent d'alimenter une discussion saine et constructive.

Les divergences d'opinions sont admissibles si elles se manifestent dans le **respect** et la **courtoisie**, deux qualités indispensables pour établir des échanges profitables pour tous. Ainsi, tout commentaire décrivant des faits réels et vérifiables et écrit dans un esprit constructif sera conservé s'il se conforme aux règles de la nétiquette. Par conséquent, lorsqu'un commentaire est supprimé, c'est parce qu'il n'observe pas les règles de la présente nétiquette et non pas parce que la Municipalité est en désaccord avec le citoyen qui l'a écrit.

Tous les usagers sont invités à prendre connaissance de cette nétiquette qui est disponible sur la page Facebook de la Municipalité dans la section **À propos de**, Confidentialité et information juridique, Mentions légales.

Sur Facebook, la section **À propos de** n'est pas configurée sur un appareil cellulaire. Il est conseillé d'utiliser un ordinateur ou un portable pour la consulter. À noter qu'une publication est prévue dans l'édition du mois d'avril du Racinoscope.

KREASOFT
LaPAPERASSE

5532 ch. de l'Aéroport
Valcourt Qc.
JOE ZLO

Normand Latourelle
(450) 532-3494

Papeterie
Librairie
Service informatique
Cartouches d'encre
Vente d'appareils informatiques
et électroniques
Service d'impressions et
de photocopies

Alerte municipale

Inscrivez-vous



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE RACINE AVIS PUBLIC DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Avis public

Est donné aux personnes et organismes intéressés par des règlements d'urbanisme.

Que lors de la séance tenue le 2 mars 2026, le conseil de la municipalité a adopté, par résolution, le projet de règlement suivant :

- **Règlement numéro 405-03-2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments ;**

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 25 mars 2026 à 19 h, au centre communautaire sis au 136, route 222 à Racine sur ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que le projet de règlement 405-03-2026 vise à :

- **Assurer un contrôle des situations de vétusté et/ou de délabrement d'immeubles patrimoniaux situés sur son territoire et forcer un propriétaire d'immeuble à entretenir sa propriété.**

Que ce projet de règlement touche l'ensemble du territoire de la municipalité.

Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 145, route 222 à Racine ou sur le site Web de la Municipalité au www.racine.ca.

QUE ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ à Racine, ce 24 février 2026.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Lyne Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Racine, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil de midi à dix-sept heures le 24 février 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-quatrième jour du mois de février deux mille vingt-six (2026).

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE RACINE AVIS PUBLIC DE LA SÉANCE DE CONSULTATION

Est donné aux personnes et organismes intéressés par le règlement numéro 406-03-2026 concernant la citation de l'Église St-Théophile de Racine à titre de bien patrimonial.

Que lors de la séance ordinaire tenue le 2 mars 2026, le conseil de la municipalité a donné un avis de motion concernant le projet de règlement suivant :

- « **Règlement numéro 406-03-2026 concernant la citation de l'Église St-Théophile de Racine à titre de bien patrimonial.** »

L'objet de ce règlement vise à citer l'Église St-Théophile de Racine, sise au 344 rue de l'Église à Racine, lot 2 871 541 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Shefford, à titre d'immeuble patrimonial.

QUE, conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel*, le Comité consultatif d'urbanisme, agissant à titre de Conseil local du patrimoine, tiendra une séance publique de consultation sur ce projet de règlement le 25 mars 2026, à 19h, au Centre communautaire de Racine, situé au 136 route 222 à Racine.

QUE, au cours de cette séance, le projet de règlement sera expliqué et les membres du Comité consultatif d'urbanisme, agissant à titre de Conseil local du patrimoine, entendront les personnes et organismes intéressés qui désirent faire des représentations sur le projet de règlement.

Que le projet de règlement peut être consulté par toute personne intéressée aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 145, route 222 à Racine ou sur le site Web de la Municipalité au www.racine.ca.

DONNÉ à Racine, ce 23 février 2026.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Lyne Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Racine, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil de midi à dix-sept heures le 23 février 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-troisième jour du mois de février deux mille vingt-six (2026).

Lyne Gaudreau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis public

LES EXTINCTEURS PORTATIFS ET LEUR ENTRETIEN

Avoir un extincteur portatif, c'est comme avoir son propre pompier prêt à intervenir en cas d'incendie, c'est rassurant!

Il n'est pas obligatoire, mais très fortement recommandé d'en avoir au moins un à la maison. Un extincteur d'une classe minimale de 2A-10BC (5 lbs de poudre chimique ABC) est la norme pour un extincteur de maison. Privilégiez des extincteurs munis d'une tête en métal, pas ceux en plastique. Ce sont des extincteurs de bonne capacité et capable d'éteindre la plupart des types de feux, même celui d'un feu de cheminée.

Placez-les dans des endroits faciles d'accès, près d'une porte de sortie. Il n'est pas conseillé de placer les extincteurs trop près de la cuisinière ou des appareils de chauffage à combustion.

Chaque extincteur doit être vérifié mensuellement afin de s'assurer qu'il soit fonctionnel en cas d'incendie. Il faut vérifier si :

- Il se trouve bien en place et que son accès est dégagé;
- Les instructions d'utilisation sont visibles;
- Il est plein (le peser afin de le déterminer);
- Il est rouillé ou endommagé;
- L'aiguille indiquant la pression est dans la zone verte.

Lisez les instructions et entretenez-les correctement. Chaque année, faites-les vérifier par une personne qualifiée. S'ils sont rechargeables, faites-les remplir tous les 6 ans ou dès qu'ils ont été utilisés. Vous serez alors prêts lorsque vous en aurez besoin!

La Régie intermunicipale de protection incendie de Valcourt offre aux citoyens des municipalités qu'elle dessert un service d'entretien des extincteurs.

Pour connaître les détails de ce service, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Régie à <https://ripiv.ca/les-extincteurs-portatifs/> ou communiquez avec nous au 450 532-1900, poste 3.

Pour plus d'informations sur *Les extincteurs portatifs*, visitez le site internet du **Ministère de la Sécurité Publique** à : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/equipements-securite-incendie-maison/extincteur-dincendie>





LE RAMONAGE

Avoir une cheminée sans l'entretenir adéquatement, c'est jouer avec le feu! Pour cette saison seulement, il y a eu 4 feux de cheminée sur notre territoire et elle n'est pas terminée. Serez-vous le cinquième?

Toute cheminée d'un bâtiment sur lequel est raccordé un appareil producteur de chaleur alimenté par un combustible solide, liquide ou gazeux, doit **OBLIGATOIREMENT** être ramonée aussi souvent que le justifie son utilisation, mais au moins une (1) fois par année.

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et la créosote agrippées aux parois, qui sont très inflammables.



Un professionnel en ramonage fera des interventions à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison :

- Brossage vigoureux de la cheminée;
- Vérification de l'état du système de chauffage en entier;
- Nettoyage de chacune de ses composantes et ajustement des pièces;
- Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil;
- Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil.

Il est recommandé de faire ramoner votre cheminée au printemps, car les dépôts sont encore secs, donc plus faciles à déloger. De plus, si le ramoneur vous signale un problème, vous aurez le temps d'effectuer les réparations nécessaires avant l'hiver.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques **ne doivent jamais remplacer un ramonage** professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de créosote. Seul un ramoneur professionnel peut les éliminer efficacement.

La Régie intermunicipale de protection incendie de Valcourt n'offre pas aux citoyens les services de ramonage de cheminées, vous devez contacter un professionnel en la matière.

Chaque année, faites inspecter et ramoner votre système par un professionnel membre de **l'Association des professionnels du chauffage (APC)**. Pour trouver un ramoneur, n'hésitez pas à consulter leur site internet à : <https://www.poelesfoyers.ca/> ou en communiquant avec eux au 450 748-6937.

Pour plus d'informations sur **Prévenir les risques d'incendie lorsque vous utilisez un foyer ou un poêle à bois**, visitez le site internet de la **Régie intermunicipale de protection contre les incendies de Valcourt** à <https://ripiv.ca/chroniques-de-prevention/> / ou visitez le site du **Ministère de la Sécurité Publique** à : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/prevenir-incendie/appareil-de-chauffage/chauffage-au-bois>



Service d'aide à la recherche de logement (SARL)

Bail non renouvelé? Recherchez sans tarder!



Ce que le **SARL** peut faire pour vous:

- Offrir du soutien dans votre recherche d'un logement sur le marché locatif privé, communautaire, social et abordable. Exemple : identifier vos critères de recherche et les annonces répondants à vos besoins;
- Fournir des références vers des ressources pouvant répondre à vos besoins, notamment organismes communautaires, CIUSSS, etc.;
- Informer et outiller sur la démarche de recherche de logement : fonctionnement du marché locatif, bien répondre aux annonces, etc.

Déposez votre demande en ligne à recherche-logement.ca

Service **GRATUIT** pour les citoyens et citoyennes des MRC participantes, dont la MRC du Val-Saint-François.

MRC du Val-Saint-François
sarl@omhvsf.ca
819 300-4646, poste 2106

Plats cuisinés sur-place • Produits locaux • Idées cadeaux

Boutique libre-service

Ouverte tous les jours de 7h à 21h

 333b, rue Principale, Racine

 **Tofu fait sur-place,**
au goût et au prix qui régulent.





LE COMMUNAUTAIRE REFUSE DE SE TAIRE



Prenez note qu'un mouvement de mobilisation s'organise dans le milieu communautaire afin de faire comprendre au gouvernement que sa gestion actuelle des ressources met les organismes communautaires à boutte! Ces organismes, qui sont aux premiers rangs de la détresse sociale engendrée par le manque de financement dans l'éducation, la santé, les logements, n'arrivent plus à suppléer au rôle de l'état pour assurer un niveau de vie décent pour tous.

Nous vous informons que l'équipe du **CABVER participera à cette mobilisation, du 23 mars au 2 avril 2026**, ce qui aura un impact sur le fonctionnement habituel de l'organisme. Suivez-nous sur les réseaux sociaux, notre site Web, le Val-Ouest ou appelez-nous pour plus de détail.

Soyez les bienvenus pour demander vous aussi un réinvestissement dans le filet social de notre communauté!

Le **26 mars** est la journée nationale des cuisines collectives!

Le CABVER invite les gens qui seraient intéressés à s'impliquer dans l'animation de cuisine collective à nous faire signe!

Les cuisines collectives sont des espaces pour se rassembler. Elles permettent d'apprendre de nouvelles recettes, de partager ses connaissances, de diminuer les coûts pour se nourrir!

Pour en savoir plus, contactez-nous au 450 532-2255.



Le 22 mars, le comité des partenaires pour l'action bénévole invite les **membres de CA des organismes du milieu à un brunch!**

Nous voulons vous remercier de votre implication et vous entendre sur vos réussites et vos défis.

Pour **information et inscription avant le 17 mars**, contactez Christine Rodrigue Lecours au 450 532-2255, poste 6.

INFO

STOP



911

RACINE

QUAND LES **SECONDES** COMPTENT

La trousse permet:

- ✓ Rassembler à un seul endroit les informations essentielles d'une personne.

L'objectif de l'outil:

- ✓ Est de faciliter le travail des premiers répondants et des intervenants en gagnant du temps lors d'intervention d'urgence à domicile.



LA TROUSSE COMPREND:

- ✓ Une capsule
- ✓ Un feuillet d'instructions
- ✓ Une fiche de renseignements à compléter
- ✓ Un aimant INFOSTOP à apposer sur le réfrigérateur

OÙ SE PROCURER LA TROUSSE ?

La trousse INFOSTOP est disponible gratuitement au bureau municipal, situé au 145 chemin du Grand-Brompton, à Racine.



Racine
ACCUEILLANTS
PAR NATURE!



Martin Chaput-Tanguay
Marc-Étienne Cloutier
Marc-Antoine Fortin et David Rousseau
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à:



825-A, rue Saint-Joseph
Valcourt (Québec) J0E 2L0
T : 450 532-6000
F : 450 532-6040
s7011proprio@familiprix.ca

Suivez-nous sur:



familiprix.com

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 9 h à 18 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 19 h
Samedi : 9 h à 16 h



Les Grands Explorateurs

fadoq

Club Racine
Estrie

Pérou André Maurice nous emmène dans la Cordillère des Andes et ses parties basses, pour nous livrer ses richesses, tant ethniques que géographiques et historiques.

C'est dans la communauté de Patakancha que nous commencerons notre voyage à travers l'espace et le temps : site de Moray, Montagne des 7 couleurs et Salines de Maras. Vous



découvrirez, Cusco, la capitale de l'empire inca, qui brille par ses vestiges et ses fêtes. Puis nous partirons pour le Machu Picchu, merveille de l'architecture inca par excellence. Nous partirons ensuite dans la forêt tropicale, où l'on cultive le cacao, le thé et le café.

La deuxième partie s'amorce par Trujillo, où la

marinera, danse de multiples influences, s'imposera à nous. Yungay, point de départ pour

explorer la Cordillère Blanche, tremble encore aujourd'hui de l'avalanche de boue du Huascarán qui l'a enfouie sous terre en 1970. Lima, capitale du Pérou, est un important centre culturel, la fête nationale y est célébrée en juillet. Et si nous descendons vers le sud, l'Oasis de Huacachina nous fascinera, ainsi que les fameuses Lignes de Nazca. Arequipa, la deuxième du



pays, est un passage obligé pour accéder au Canyon de Colca, où les vigognes font partie du paysage et où le Mirador des Condors nous offrira un point de vue extraordinaire.

Ouvert à tous. La représentation aura lieu au Centre Communautaire dans la Salle Lac Brompton (rez-de-chaussée) le **19 mars 2026** à compter de 19h00.

Il est important de vous inscrire afin de planifier l'aménagement de la salle.

Le coût pour la participation est de 5\$. Enfant gratuit.

Pour réservation, contacter Serge Fontaine par courriel sefon1951@gmail.com ou par téléphone au 450-532-3438



VENEZ NOUS VISITER



FROMAGES FINS, YOGOURT BREBIS, AGNEAU, DES CENTAINES DE PRODUITS 100 % QUÉBÉCOIS, DES IDÉES CADEAUX...




**158, ROUTE 222 À RACINE
450-532-2483
fromagerienouvellefrance.com**

Session Essentrics® Printemps 2026 Essentrics® Tonique

Lundi 30 mars au lundi 15 juin 2026, de 11h à 12h

Durée : 9 cours (congé 6, 20 avril et 18 mai)
Coût avec carte citoyenne de Racine : 97,20 \$ + taxes = 111,76 \$

Coût sans carte citoyenne : 121,50 \$ + taxes = 139,69\$

Où : Centre communautaire de Racine (salle Miller)

Essentrics® Douceur

Mercredi 8 avril au mercredi 10 juin 2026, de 11h à 12h

Durée : 9 cours (congé 22 avril)
Coût avec carte citoyenne de Racine: 97,20 \$ + taxes = 111,76 \$

Coûtsans carte citoyenne : 121,50 \$ + taxes = 139,69\$

Où : Centre communautaire de Racine (salle Miller)

Inscription et paiement par virement **avant le 27 mars 2026** à l'adresse: **ahoraessentrics@gmail.com**

*Possibilité de s'inscrire en cours de session.

LES ENTREPRISES

Daniel Fontaine

INC.

RBQ : 8343-5891-41

Travaux d'Excavation - Champs d'épuration

364 Alphonse-Bombardier, Racine, QC. J0E 1Y0

Martin Rousseau Tél.: 450 532-4356 / Cell. : 819-679-9844

courriel : entreprisesdanielfontaine@cooptel.qc.ca



DE **FERMIER**
FAMILLE
À Racine!



Pour plus d'infos sur nos paniers de légumes bio:

fermierdefamille.com/fr/domainelescedres



Ce mois-ci, nous recevons à nouveau notre nutritionniste Amélie Paquette qui, afin de continuer sur le thème du diabète, nous emmène sur un sujet chaud qui saura vous mettre l'eau à la bouche : les édulcorants !

Mais qu'est-ce qu'un édulcorant ?

Techniquement, un édulcorant est toute substance qui donne un goût sucré. Donc oui : sucre, miel, sirop d'érable, sirop d'agave, etc., sont tous des édulcorants nutritifs (qui donnent des calories et feront augmenter mon énergie et ma glycémie !)

Mais dans le langage courant, quand on dit « édulcorant », on pense plutôt aux édulcorants non nutritifs : stévia, sucralose, aspartame, acésulfame-K, polyols, etc. Étant donné que les édulcorants non nutritifs sont sans calories, sont-ils meilleurs pour l'alimentation, qu'on ait un diabète ou non ?

Les recommandations ci-dessous s'appuient sur des organismes reconnus comme Diabète Canada, Santé Canada, l'Academy of Nutrition and Dietetics, et des ressources professionnelles de nutritionnistes-diététistes.

Nous nous attarderons dans cet article qu'aux édulcorants non nutritifs.

- Ceux-ci apportent peu ou pas de calories et n'augmentent pas la glycémie.
- Ils sont approuvés par Santé Canada et considérés comme sûrs lorsqu'ils sont consommés sous la dose journalière admissible.
- Les études récentes montrent qu'ils ne causent pas le cancer, ne « dérèglent » pas la glycémie et ne modifient pas le microbiote de façon *cliniquement significative* chez la majorité des gens.

Nous savons qu'une alimentation plus riche en aliments sucrés (boissons sucrées, yogourts sucrés, desserts, etc.) est souvent corrélée avec une alimentation moins riche en fibres alimentaires, fruits et légumes, bonne consommation d'eau, etc. Un équilibre alimentaire est primordial dans l'atteinte d'une bonne glycémie, d'une bonne gestion de poids ou seulement le maintien d'une bonne santé.

Ce que je remarque en consultation :

- Les personnes consommant quotidiennement des édulcorants ont un attrait pour le goût sucré plus développé et en général ont une alimentation plus riche en sucre finalement.
- Beaucoup optent pour des versions d'aliments « diètes » pour finalement ne pas diminuer leur consommation d'autres aliments sucrés.
- Plusieurs personnes souffrent de troubles gastro-intestinaux, mais ne font pas le lien avec ces édulcorants, tandis que d'autres ayant diminués les édulcorants ont vu diminuer leurs inconforts automatiquement.

C'est tout pour ce mois-ci ! Les édulcorants ne sont ni des héros ni des vilains. Comme toujours en nutrition : la modération, la variété et le plaisir gagnent à tout coup.



Visite à la bibliothèque de Racine

Vous êtes invités à visiter la bibliothèque du village de Racine, située dans l'ancien presbytère, où sont disponibles gratuitement de magnifiques livres pour tous les groupes d'âges.

La véranda est ouverte en tout temps. Bienvenue à toutes et à tous !



Sébastien Fontaine
 Propriétaire
 yvesfontaineetfils@gmail.com

EXCAVATION



- Transport en vrac
- Champs d'épuration
- Marteau Hydrolique
- Travaux d'excavation

Tél : 450-532-2924
Cell : 819-578-2341

320, Principale
 Racine, Québec
 Fax : 450-532-5484
 R.B.Q. 8002-1165-30

ART JEUNESSE

Ouvre-toi des portes vers un métier dans le domaine des arts.
 Les lauréat.e.s. auront la chance de présenter leur art dans plusieurs institutions artistiques de renom.

23 MAI 2026
 de 13 h à 17 h
 À la Maison de la Culture de Racine et L'Église Saint-Théophile

Exposition et spectacle de jeunes de la province entre 14 à 19 ans.
 Date limite d'inscription : 1^{er} MAI 2026

Jardins Racine Maison de la Culture de Racine

Dr Jonathan Girard, chiropraticien

Votre chiro de famille!

(819) 993-7283

158 rue du Haut-Bois, Racine, Québec, JOE 1Y0

info@chirojonathangirard.ca
 @drjonathangirardchiropraticien
 www.chirojonathangirard.ca

La culture au-delà des événements culturels

(Suite des commentaires de Laurent Frey sur la Culture en général)

La culture, ce sont nos paysages

Dans les Cantons-de-l'Est, nos montagnes, nos érablières, nos rivières et nos chemins de campagne façonnent bien plus que des cartes postales.

Ils influencent notre rythme, notre humour, notre rapport au temps. Le fait d'être entouré de nature crée un mode de vie particulier : plus proche de la terre, plus ancré, souvent plus solidaire.

Nos paysages, c'est aussi de la culture.

Ils nourrissent notre fierté, nos traditions, même notre créativité.



La culture, c'est notre manière de célébrer



Fêter la Saint-Jean en grand, chanter à la Messe de Noël, participer à la corvée du printemps au parc municipal, organiser un rallye familial ou une fête des récoltes.

Ces traditions locales créent un « nous ».

Elles nous rappellent que la culture n'est pas quelque chose que l'on consomme, mais quelque chose que l'on garde vivant et que l'on partage.

La culture, c'est notre identité

Chaque accent, chaque souvenir, chaque plat préparé pour un voisin, chaque lieu qu'on chérit et entretient, chaque valeur transmise aux enfants contribue à notre identité collective.

La culture, c'est ce qui fait qu'un village comme le nôtre n'est pas interchangeable avec n'importe quel autre endroit au Québec.

C'est ce qui nous permet de dire : « Ici, c'est chez nous », et de le sentir vraiment.

Alors, pourquoi parler de culture aujourd'hui ?

Parce que la culture ne se limite pas à un calendrier d'activités.

Conclusion

La culture, ce n'est pas « quelque chose en plus ».

C'est ce qui fait battre le cœur de notre village.

Chaque geste, chaque rencontre, chaque souvenir partagé contribue à tisser cette identité commune, dont nous sommes tous les gardiens.

Léonel Bombardier

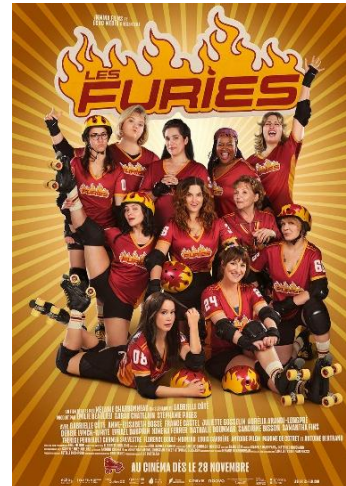




Projection du film *Les furies* Par le Ciné-Club Valcourt Mercredi 25 mars, 19 h à 21 h

Découvrez l'histoire de Mélissa, gardienne de but, qui voit son équipe de hockey féminin amateur disparaître de l'aréna de Waterloo lorsque la ville accueille une formation masculine semi-professionnelle de hockey. Pour venger leur temps de glace perdu, elle s'allie à Yvette, une ancienne championne de roller derby maintenant octogénaire, pour rassembler les laissées pour compte de la ville dans une équipe de roller derby clandestine. Réservez vos places au centreculturelbombardier.com
Popcorn et autres grignotines en vente sur place.
Adultes : 9 \$ | 16 ans et moins : 6 \$

L'ensemble des profits générés par cet événement est remis directement au Ciné-Club Valcourt.



Activité jeunesse Samedi 28 mars, 10 h 30

Les enfants de 4 à 12 ans sont invités à l'atelier artistique *Ondes liquides*, lors duquel ils auront l'occasion de créer des œuvres uniques à l'aide d'une machine qui simule des vibrations sismiques. Ils pourront déposer des billes et d'autres objets trempés dans la gouache sur une feuille placée sur la plaque vibrante. Les vibrations feront alors danser les objets, créant sur le papier des traces aléatoires.



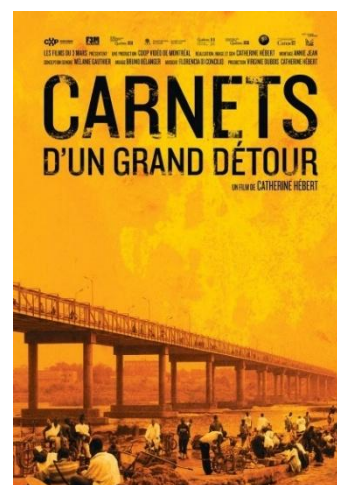
Activité gratuite. Réservation requise au centreculturelbombardier.com

Ciné-conférence - *Carnets d'un grand détour* Mercredi 1^{er} avril, 18 h 30 h à 21 h

Venez découvrir le film documentaire *Carnets d'un grand détour*, dont la projection sera suivie d'une rencontre avec la réalisatrice Catherine Hébert, qui témoignera des coulisses de cette aventure extraordinaire. Pour enrichir l'échange, elle sera entourée de résidents (es) de la région de Valcourt, natifs des pays parcourus dans le film, soit le Maroc, le Sénégal et le Mali (Pierre Raymond Faye, Fatima Elboubakri et Sam Kassoum Touré).

Activité gratuite. Réservation requise au centreculturelbombardier.com

Cette activité de rapprochement interculturel est offerte conjointement avec Valcourt 2030 et est rendue possible grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.



Avec la participation financière de



INNOVONS COLLECTIVEMENT





L'homme qui voulait flotter sur la neige

Découvrez *L'homme qui voulait flotter sur la neige*, la nouvelle BD numérique originale qui retrace le parcours inspirant de Joseph-Armand Bombardier, inventeur de la motoneige Ski-Doo® et figure marquante de l'innovation québécoise.

Grâce à cette bande dessinée immersive, plongez dans le Québec du début du XX^e siècle et découvrez les épreuves, les échecs et la persévérance d'un jeune inventeur animé par un rêve plus grand que lui!

Visitez le flottersurlaneige.com pour lire la BD.



Un projet mené par le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier, Musées Numériques Canada et Akufen. Réalisé grâce à Musées numériques Canada, un programme d'investissement administré par le Musée canadien de l'histoire.

Les Mordus de l'hiver 2026

Le 1^{er} février dernier se tenait la journée des Mordus de l'hiver. Malgré le temps un peu frisquet, nous avons été choyés par la présence du soleil qui a illuminé notre journée ! Merci aux 3450 personnes et plus qui ont célébré avec nous cette année ! Grâce à vous, l'édition 2026 fut un succès !

Félicitations au récipiendaire du trophée Barbotin 2026, monsieur Maxime Pelletier ! Sa motoneige Snow Cruiser OMC 158 de 1968 est celle qui a remporté le plus grand nombre de votes du public pendant l'événement !



Véhicules de la réserve : La motoneige Ski-Doo® modèle K60

Connaissez-vous l'histoire de la motoneige Ski-Doo® K60 de 1960 ? Ce modèle mythique fait partie des premiers modèles de motoneige à être commercialisés par Joseph-Armand Bombardier. Il s'agit de la première motoneige de série destinée à des fins récréatives et elle connaîtra un immense succès auprès des sportifs et des amateurs de promenade.



Savez-vous pourquoi on nomme ce modèle K60 ? En fait, la lettre « K » fait référence à son moteur Kohler et le chiffre « 60 » à 1960, son année de production !

Pour en savoir plus sur les véhicules de la réserve du Musée, visionnez nos capsules sur YouTube ou sur notre site au museebombardier.com



**MUSÉE DE
L'INGÉNIOSITÉ
J. ARMAND
BOMBARDIER**



INITIATION À LA VANNERIE

Les Créatives vous invitent à vous initier à la vannerie avec Isabelle Coiteux, artiste horticultrice créative. Entre vos mains, les branches prendront forme, vous apprendrez les techniques de base pour réaliser un petit panier sur arceau.

Les Créatives, cercle artistique

Les Créatives est un lieu de rencontre et de partage accueillant, bienveillant et accessible pour toutes les femmes de la région de Valcourt désirant apprendre à se connaître à travers des projets créatifs.

L'activité aura lieu
les mercredis 8 & 15 avril,
de 18h à 20h

📍 Centre culturel
Yvonne L.
Bombardier,
1000, avenue J.-
A.- Bombardier,
Valcourt.

Activité ouverte
aux
débutantes ou
expérimentées.
!



🌐 Suivez nos activités sur Facebook

<https://www.facebook.com/groups/creativesvalcourt>

✉️ Contactez-nous
creativesvalcourt@gmail.com

Une contribution volontaire de 10\$
est suggérée.

Inscrivez-vous vite sur le site du
centre culturel Yvonne L. Bombardier!

<https://centreculturelbombardier.com>

*Cette activité est réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et du Conseil Sport et Loisir de l'Estrie.



Volleyball

À la relâche scolaire, certaines équipes ont déjà complété leur saison. Nos benjamines ont eu la chance de participer aux régionaux (réservés aux huit premières positions) en vertu de leur titre de championnes de la saison. Lors de cet événement tenu le 14 février à Coaticook, nos filles ont connu une phase préliminaire enlevante en remportant 4 parties sur 6, la plupart avec des écarts très serrés. Elles ont ensuite gagné leur demi-finale en trois manches contre Montignac. En finale, elles ont affronté Mitchell-Montcalm, classée deuxième en saison. Ces dernières ont eu le dessus sur nos représentantes grâce à un jeu très solide. Nos porte-étendards reviennent tout de même avec une belle bannière et une médaille d'argent.

Du côté cadet féminin, l'équipe de Claudia Vachon a terminé 10e sur 37 équipes et celle de Julianne au 34e rang. Toutefois, nos deux formations ont connu un excellent dernier tournoi, chacune terminant première. Elles concluent donc leur saison sur une note très positive.

Chez les juvéniles masculins, notre équipe mixte (qui compte aussi quelques filles) a gardé le meilleur pour la fin en remportant 7 parties sur 8 lors du dernier tournoi de la saison, le 15 février. Grâce à leur 12e position, ils participeront à un tournoi de fin de saison réservé aux équipes classées de la 9e à la 16e place, le 21 mars à Lac-Mégantic.

Basketball

Chez les benjamins, notre équipe a connu une saison parfaite, demeurant invaincue en 10 parties. Elle a poursuivi sa domination en quart de finale en l'emportant 47-38 contre le CMSA le 15 février, au Triolet. Le championnat s'est poursuivi la semaine suivante, soit le 21 février à Magog, pour les demi-finales et les finales. Encore une fois, nos porte-couleurs ont été intraitables, remportant des victoires serrées de 49-41 en demi-finale et de 41-37 en finale. Ils ont ainsi réalisé la DOUBLE COURONNE, une première à l'École secondaire de l'Odyssee.

Chez les juvéniles, après un début de saison prometteur, les protégés de Julien L'Heureux ont subi trois défaites consécutives en décembre, ce qui les a fait glisser au classement. Au retour du congé, ils ont disputé leurs trois dernières parties de la saison régulière en janvier. Ils ont signé une belle victoire de 39-35 contre Montcalm, mais se sont inclinés face à l'Escale et au Tandem. Ils sont donc exclus des séries avec une fiche de 3 victoires en 10 matchs. Soulignons toutefois que l'équipe comptait plusieurs joueurs de première année juvénile, ce qui en fait un groupe jeune et en développement. Merci à Julien L'Heureux pour son engagement auprès de l'équipe.

Badminton

Il reste un seul tournoi régulier à disputer en mars. Au classement collectif, nos équipes benjamines occupent le 3e rang, tant chez les filles que chez les garçons. En cadet, les



filles se classent au 7e rang tandis que les garçons sont 4es. Enfin, chez les juvéniles masculins, avec un seul participant, nous occupons la 7e position. Chaque catégorie regroupe entre 7 et 9 écoles.

📌 Cheerleading

Nos athlètes ont participé à leur deuxième événement à Sherbrooke, à l'École internationale DuPhare, le 22 février. Au moment d'écrire ces lignes, les résultats n'étaient pas encore connus.

Une très belle saison sportive se termine avant d'amorcer le bloc printanier, qui mettra à l'honneur le hockey balle et le volleyball de plage.

Stéphane Bernier
Éducateur physique
École secondaire de l'Odyssee





Bureau municipal

145, chemin du Grand-Brompton

Racine (Québec), J0E 1Y0

Tél. : 450 532-2876, site Internet : racine.ca

Facebook : www.facebook.com/MunicipaliteRacine

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 10 h à 12 h // 13 h à 16 h

Vendredi : 10 h à 12 h

Samedi et dimanche : Fermé

Accueil - Centre communautaire - Finances

Catherine Coll, adjointe aux finances

Poste 100

Courriel : reception@racine.ca

Direction générale

Lyne Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière

Poste 101

Courriel : dg@racine.ca

Administration - Communications

Caroline Rioux, adjointe au greffe et responsable des communications

Poste 102

Courriel : secrtaire@racine.ca

Urbanisme et environnement

Andréanne Leduc, inspectrice en bâtiment et en environnement

Poste 103

Courriel : urbanisme@racine.ca

Voirie et travaux publics

Maxime Gagnon, inspecteur en voirie

Poste 104

Courriel : voirie@racine.ca

Rosée Lee Cloutier, **journalière à la voirie**

FADOQ de Racine

450 532-3438

Viactive de Racine

450 532-2362

Comité des danses Country

450 532-4243

Aféas de Racine

450 532-2305

Cours de musique de Racine

450 532-4062

Loisirs de Racine

450 532-5400

Chorale La Farandole

450 532-4389

Maison de la Culture de Racine

450 532-4934

Petite bibliothèque de Racine (saison estivale)

450 532-2861

Centre d'action bénévole Valcourt et Région

450 532-2255

Sébastien Champagne (Travailleur de milieu auprès des 50+ ans) - 1 855 513-2255, poste 3 (sans frais)

Fabrique Sainte-Famille (Église et cimetière)

450 532-2525

Sandrine Francezon, **horticultrice**

Pierrette Tétreault, **brigadière scolaire**



ÉVÉNEMENTS - MARCHÉS SPÉCIAUX



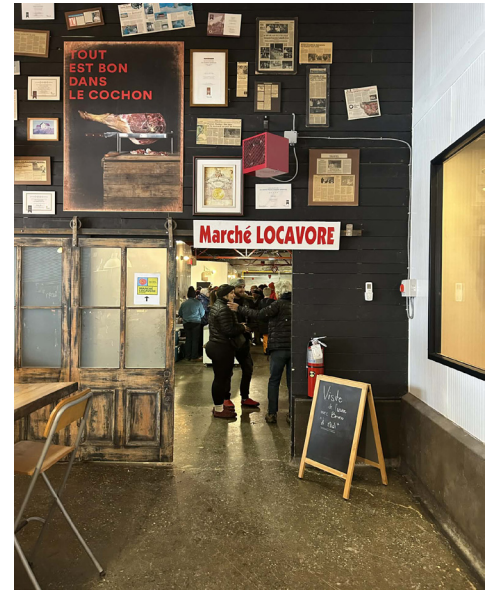
MARCHÉS SPÉCIAUX

7 FÉVRIER, 10 H À 13 H - MARCHÉ SPÉCIAL ST-VALENTIN

28 MARS, 10 H À 13 H - MARCHÉ SPÉCIAL PÂQUES

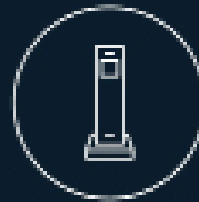
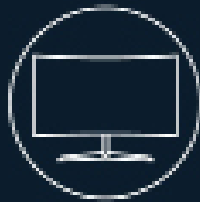
9 MAI, 10 H À 13 H - MARCHÉ SPÉCIAL FÊTE DES MÈRES

DANS LES LOCAUX DE COCHONS TOUT ROUNDS, 192 ROUTE 222, RACINE



Cooptel

La fibre optique à la maison à prix coopératif !



Cooptel
Depuis plus de 80 ans

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

Les deux pages en couleur du Racinoscope sont une gracieuseté de *La Paperasse*.